

Résumé des propositions reçues dans le cadre des tables rondes du ministère du Patrimoine canadien du portant sur les bibliothèques et les archives tenues les 27 novembre et 2 décembre 2020



Préparé par Bibliothèque et Archives Canada

Introduction

Madame Julie Dabrusin, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, au nom de l'honorable Stephen Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien, a mené des tables rondes ministérielles sur le futur des bibliothèques et des archives. Ce document résume les propositions reçues dans le cadre de la table ronde du 27 novembre 2020 qui a eu lieu en français et du 2 décembre qui a eu lieu en anglais.

La liste des organisations qui ont soumis une proposition est en annexe.

Impact de la COVID-19

- Les effets de la pandémie sur les bibliothèques, les archives, les communautés minoritaires et le public en général ont été nombreux:
 - La fermeture des succursales des bibliothèques et des archives partout au pays a entraîné des réductions de personnel temporaire, des pertes d'emplois et des pertes de revenus. Simultanément, la demande de services en ligne a augmenté (par exemple, événements virtuels, collections numériques, apprentissages à distance). Dans la mesure du possible, les services se sont développés pour répondre à ces demandes tout en respectant les exigences locales en matière de santé et de sécurité. Toutefois, ces services en ligne ont des coûts supplémentaires qui ne peuvent être ignorés (par exemple, formation des employé(e)s, acquisition et amélioration des ressources électroniques et en ligne). De nombreuses collectivités rurales, éloignées et autochtones, où le service Internet était insuffisant avant la pandémie, ont été particulièrement touchées par la suspension des services en personne. Une écrasante majorité de participants ont souligné l'importance cruciale d'un soutien accru aux services et à l'accès numériques dans leurs propositions.
 - La suspension des rassemblements et des événements en personne a eu des effets négatifs sur la communauté des bibliothécaires et des professionnels de l'information en raison de la perte d'occasions de réseautage, de formation et de développement professionnel qu'offrent habituellement leurs associations professionnelles. Ces associations

ont également subi une perte de revenus, y compris les revenus d'activités et les frais d'adhésion des membres.

- La pandémie a affecté de manière disproportionnée les personnes LGBTQ2+, les personnes noires, autochtones et de couleurs et d'autres communautés minoritaires, ainsi que les institutions patrimoniales qui les représentent. De plus, les bibliothèques ont du mal à concilier leur rôle primordial de centres communautaires avec les exigences de santé et de sécurité publiques; cela a affecté de manière disproportionnée les étudiants, les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables.
- Les personnes ayant une déficience perceptuelle qui empêche la lecture des imprimés ordinaires bénéficient généralement des services de bibliothèque accessibles par l'entremise du Centre d'accès équitable aux bibliothèques (CAEB) qui fournit des livres et d'autres matériels aux Canadiens. Cependant, le financement du CAEB a été retardé en raison de la pandémie.
- Les archivistes de tout le Canada travaillent encore principalement à domicile, ce qui a fait augmenter l'accumulation de documents qui nécessitent un traitement physique. De nombreuses archives font face à la difficile décision d'imposer un moratoire sur les acquisitions jusqu'à ce qu'elles aient les ressources nécessaires pour accepter de nouveaux dons.
- La pandémie a limité la capacité des auteurs et des bibliothèques de s'associer pour des lectures publiques et d'autres événements. Cela a affecté les revenus des auteurs. Du financement pourrait être accordé pour soutenir des lectures virtuelles et d'autres événements littéraires avec les créateurs.
- Les libraires canadiennes ont vu leurs ventes chuter de 27% cette année. Cela a eu un effet négatif sur la capacité des éditeurs de publier du contenu canadien.
- On prévoit que les compressions budgétaires suivront la pandémie. Cela pourrait affecter l'accès du public à l'information, aux services (en personne et numériques) et au patrimoine culturel.
- La pandémie a mis en évidence les obstacles qui empêchent de rendre accessibles les œuvres orphelines et les œuvres indisponibles, ainsi que les contraintes liées à l'utilisation équitable dans le contexte universitaire. Un soutien financier pour la numérisation de ces œuvres, en plus des modifications de la *Loi sur le droit d'auteur*, pourrait aider dans ce domaine. Les universités souhaitent également que le gouvernement prenne des mesures concernant les droits d'auteur de la Couronne et soutiennent la réversion des droits des créateurs.
- Pour les collectivités autochtones, et du Nord en particulier, l'impact sur les bibliothèques et les archives a été exacerbé par le manque d'accès à un service internet adéquat ainsi qu'à la large bande passante, en plus des autres effets décrits ci-dessus. Des projets tels que la revitalisation des langues, la préservation et le partage du patrimoine culturel et de l'histoire, ont été négativement affectés.



- Pour les collectivités Inuites éloignées et du Nord, les fermetures de bibliothèques et les restrictions de service en raison de la pandémie ont intensifié leur isolement. Elles sont également coupées d'une grande partie de leur patrimoine culturel préservé et conservé dans les collections et les archives de l'Institut culturel Avataq à Montréal.



Viabilité du secteur

- La viabilité du secteur des bibliothèques et des archives dépend de plusieurs initiatives préexistantes dont l'importance s'est accrue avec la pandémie. Celles-ci concernent la capacité du secteur à promouvoir la culture, l'éducation et l'accès à l'information, à lutter contre la désinformation et à fournir des services de base:
 - Un financement direct pour les besoins opérationnels contribuerait à la stabilité à court et à long terme, et il appuierait l'embauche d'archivistes contractuels pour aider à traiter l'accumulation des demandes non-répondues lorsque les services réguliers reprendront. Un financement à long terme pour les besoins opérationnels, comme des espaces physiques adéquats, contribuerait à rendre le matériel culturel du Canada plus accessible et à soutenir la viabilité continue.
 - Le contenu numérique est plus crucial que jamais, mais plus de temps et de ressources sont nécessaires, comme par exemple des plateformes numériques et des outils de recherche améliorés, des systèmes et des capacités de stockage améliorés pour numériser les collections actuelles, du personnel et une formation pour numériser et gérer le contenu numérisé. Le renforcement de la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire (SNPD) contribuerait à cette entreprise. La création de programmes de financement pour la numérisation (par exemple, des subventions, des contributions) avec des critères d'éligibilité plus flexibles permettrait de répondre aux besoins disparates des différentes archives plutôt que de les forcer à développer des projets qui répondent aux exigences (souvent très spécifiques) des programmes de financement.
 - L'amélioration de l'accès à internet haute vitesse est nécessaire. En tant que points de service essentiels pour l'accès aux ordinateurs et à internet à large bande, les bibliothèques publiques sont essentielles pour de nombreuses collectivités rurales et nordiques, ainsi que pour les personnes à faible revenu en milieu urbain. Le financement d'une meilleure infrastructure à large bande, ainsi que le soutien d'autres initiatives visant à faciliter l'accès à large bande, aideraient l'offre des services essentiels des bibliothèques et pourraient en permettre l'accès à distance. Un meilleur accès internet dans le Nord permettrait également à l'Institut culturel Avataq de déménager de Montréal au Nunavik, où il serait mieux placé pour préserver et promouvoir l'accès des Inuits à leur patrimoine culturel et leur histoire.



- Un fond national pour l'accès numérique pourrait soutenir un meilleur accès à l'information numérique pour les personnes et les secteurs qui dépendent des archives pour certaines activités, notamment l'éducation, le développement des entreprises et les projets locaux d'immobilisations (par exemple, l'industrie de la construction).
- Un financement est également nécessaire pour permettre aux peuples autochtones d'organiser et de décrire leur matériel culturel en utilisant leurs propres méthodes, plutôt que des approches de la pratique archivistique qui sont enracinées dans la colonisation. Les décisions sur les contenus à numériser et conserver, sur les manières et les moyens de les rendre ouvertement accessibles, ou non, doivent être prise en collaboration avec les communautés autochtones. Les contenus uniques des communautés autochtones et multiculturelles peuvent également exister dans un format oral sur une technologie désuète qui risque de ne plus fonctionner et qui doit être mise à niveau pour être préservé.
- Il sera important de veiller à ce que tout financement destiné aux bibliothèques et archives Inuites et autochtones soit équitable entre les communautés autochtones et entre les institutions. Cela signifie également de combler les lacunes accumulées de longue date et non pas uniquement les impacts immédiats de la pandémie. Le succès de ces programmes dépend de l'engagement direct de la communauté et d'un financement soutenu et dédié pour combler les lacunes de l'infrastructure de base et les besoins opérationnels courants.
- Des subventions dédiées pour les communautés autochtones pourraient leur permettre de mener des recherches tout en utilisant les ressources des GLAMs locales, en s'appuyant sur d'autres savoirs communautaires et en travaillant avec des grandes institutions non locales pour identifier les ressources existantes qui seraient de bons candidats pour la numérisation. Un volet de formation pourrait développer les capacités locales, soutenir la préservation des archives et permettre le développement de projets patrimoniaux. Les obstacles habituels au financement doivent être supprimés (par exemple, exiger une contrepartie financière que les petites organisations peuvent avoir du mal à produire; exiger que tout le matériel numérisé soit rendu public alors que les lois autochtones peuvent le proscrire).
- Un soutien financier est nécessaire pour les coûts de licences des éditeurs nationaux et multinationaux qui augmentent pour le contenu numérique, y compris l'audio et les livres électroniques. L'appui aux ressources éducatives libres (RELs) de haute qualité dans les deux langues officielles est également essentiel.
- Certaines difficultés auxquelles les archives sont confrontées – comme la préservation des documents numériques, l'augmentation du nombre de documents papier et la demande croissante du public pour leur accès en ligne – pourraient être atténuées en exploitant d'autres sources non gouvernementales de ressources financières durables. Une stratégie est

nécessaire pour la création d'un cadre de revenus diversifiés pouvant soutenir les opérations de base et renforcer la résilience organisationnelle des archives en tant que contributeurs économiques autonomes dans le secteur.

- Le financement des événements pourrait être fourni sur des périodes plus longues afin de permettre aux établissements de planifier et d'exécuter soigneusement des programmes spéciaux.
- Les associations professionnelles et les regroupements d'associations bénéficieraient d'une programmation, peut-être sur une plate-forme partagée, pour soutenir leurs efforts de partage des meilleures pratiques et pour offrir de la formation continue aux bibliothécaires et aux professionnels de l'information (en particulier dans les initiatives numériques).
- 64% des archives à but non lucratif et du secteur public ont un budget de fonctionnement de 50 000 \$ ou moins. Les services-conseils professionnels sont souvent hors de leurs moyens financiers. Investir dans un programme de services-conseils fournirait un accès plus équitable au soutien professionnel et améliorerait les normes et les meilleures pratiques dans les régions et entre les collectivités urbaines et rurales, éloignées et nordiques.
- Le maintien et l'augmentation du financement pour l'intégration des étudiants à l'emploi (par exemple, le programme Jeunesse Canada au travail) et des stages aideraient à soutenir les établissements pendant toute la durée de la pandémie.
- Des solides partenariats existent aux niveaux local, provincial, territorial et national. Ces partenariats peuvent être mis à profit pour réaliser les priorités fédérales. Cependant, un financement supplémentaire – y compris un soutien pour du personnel dédié et des initiatives partagées comme une plate-forme de services partagés – est nécessaire pour exploiter pleinement les opportunités de partenariats qui ne génèrent souvent que peu de financement.
- S'engager directement avec chaque juridiction aiderait à assurer un soutien plus équitable pour la relance économique, et il éclairerait comment élargir les initiatives et d'assurer que les communautés rurales, éloignées et autochtones en bénéficient. De plus, un financement fédéral direct est nécessaire pour combler les déficits financiers sans précédent auxquels sont confrontées les municipalités en raison de la pandémie.
- Un soutien est nécessaire pour les éditeurs et les libraires canadiens afin qu'ils puissent continuer à publier du contenu canadien sur le marché canadien. Un financement accru du Fonds du livre du Canada (FLC) et du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pourrait être utile. De plus, le FLC et ses partenaires pourraient travailler ensemble pour augmenter le niveau de soutien offert aux presses universitaires pour la transition vers le libre accès.

Diversité et inclusion

- Plusieurs organisations ont noté que la pandémie a touché de manière disproportionnée différentes communautés, mais ont ajouté que des opportunités existent pour relever ce défi:
 - L'accès numérique, qui nécessite internet haute vitesse, peut promouvoir l'équité en supprimant les obstacles en matière de revenu, de géographie et d'expertise. Le manque d'accès numérique est un problème qui touche de manière disproportionnée les communautés rurales, éloignées et autochtones, ainsi que les personnes à faible revenu. C'est également une préoccupation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), qui bénéficieraient d'un accès accru au matériel dans la langue de leur choix. L'accès numérique est un problème non seulement pour les clients, mais également pour les professionnels des bibliothèques et de l'information, qui devraient pouvoir accéder à la formation continue, aux meilleures pratiques et à d'autres outils de développement professionnel, quels que soient leur emplacement, leur langue ou leurs capacités financières.
 - Il y a eu un manque de soutien fédéral pour les communautés LGBTQ2+ et des personnes noires, autochtones, et de couleur dans le secteur du patrimoine. De plus, la COVID-19 a aussi affecté de manière disproportionnée ces communautés minoritaires, y compris les institutions de mémoire qui les représentent. Le financement des besoins opérationnels courants et des projets communautaires pourrait aider à combler cette lacune.
 - La formation continue des professionnels des bibliothèques et de l'information sur les questions d'équité, de diversité et d'inclusion les aiderait à mieux desservir les différentes communautés du Canada.
 - Les programmes d'embauche d'étudiants, les stages, les bourses et les programmes de formation représentent un investissement bénéfique vers une main-d'œuvre dynamique, résiliente et diversifiée pour l'avenir. Un volet du programme Jeunesse Canada au travail ciblant les jeunes autochtones, les minorités ethniques et les jeunes à risque contribuerait à une communauté professionnelle d'archivistes et de chefs d'archives plus diversifiée, tout comme des incitatifs financiers et des opportunités ciblées pourraient accroître les inscriptions des membres de ces communautés marginalisées dans les programmes d'éducation et de formation en bibliothéconomie et sciences de l'information.
 - La mise en place d'un programme de formation aux archives accessible et en ligne pourrait renforcer les capacités des communautés marginalisées telles que les Premières Nations, les communautés Inuites, métisses, noires et de couleur. Un tel programme habiliterait les participants à gérer les archives dans leurs propres communautés et à contribuer aux réseaux d'archives plus larges.






- Les centres culturels autochtones au service de la réconciliation et de la décolonisation devraient être décentralisés des institutions plus grandes afin de promouvoir leur visibilité et leur autonomie. Le financement propre aux Inuits et aux Autochtones doit être fondé sur les distinctions et pertinent sur le plan culturel, et devrait être créé et développé avec les Inuits et les peuples autochtones. L'engagement devrait commencer directement avec les centres culturels et par une meilleure communication.
- En consultation avec les Premières nations, les Inuits et les Métis du Canada, des modifications à la législation canadienne sur la propriété intellectuelle, y compris la *Loi sur le droit d'auteur*, pourraient favoriser la réconciliation. Il s'agirait notamment de permettre l'utilisation équitable à des fins de réconciliation (sous réserve des restrictions appropriées) et d'élaborer une législation pour reconnaître, préserver et partager les expressions culturelles traditionnelles et les savoirs traditionnels, ou les savoirs autochtones au sens plus général.
- Une stratégie nationale pour les bibliothèques publiques desservant les CLOSM aiderait les gouvernements provinciaux et territoriaux à répondre aux besoins de ces communautés. Cela permettrait l'achat et l'accès au matériel, aux programmes et aux services de la bibliothèque, et améliorerait la capacité du secteur tout en faisant la promotion d'un Canada bilingue qui encourage l'innovation et l'excellence.
- Un financement ciblé pourrait être offert en support aux rôles que jouent les bibliothèques dans le soutien aux populations vulnérables partout au Canada, y compris aux personnes qui comptent sur la bibliothèque comme « lieu sûr » pour accéder à l'information et à des outils divers.
- Un fonds destiné aux bibliothèques pour améliorer les métadonnées et développer des outils de découvrabilité pour les documents accessibles pourrait soutenir spécifiquement les services destinés aux personnes ayant une déficience visuelle.

Impact sur l'environnement et écologisation du secteur

- L'impact environnemental des bibliothèques et des archives peut être réduit en investissant dans les services numériques et les bâtiments éco-énergétiques:
 - La COVID-19 a accru la demande de services numériques de la part des bibliothèques et des archives et, par conséquent, a réduit les émissions de carbone (parce que les clients n'ont pas besoin de se déplacer pour accéder aux ressources) et a contribué à éliminer le gaspillage de papier (en raison de la réduction des demandes de copies physiques ou de photocopies). Le développement d'une infrastructure technologique robuste et d'un soutien à long terme pour l'entretien et l'expansion continueront d'augmenter la capacité des bibliothèques et des archives à fournir des services numériques.

- 
- Les bibliothèques offrent des services différemment dans chaque province et territoire et elles ont un accès variable au financement. Cependant, toutes ont besoin de fonds de rénovation et infrastructure pour aider à réduire leur empreinte environnementale, permettre l'éloignement physique et améliorer l'accessibilité de leurs espaces physiques et numériques. Il y a un avantage économique à ces projets de construction aussi.
 - Pour les communautés Inuites, le problème fondamental est l'accès aux services qui dépendent du transport aérien et des services d'expédition coûteux et peu fiables. La solution est une bande passante de haute qualité et un accès internet, ainsi que des subventions pour l'infrastructure et la compensation des coûts. Les collectivités nordiques doivent également faire face à des coûts d'entretien supplémentaires spécifiques à l'environnement qui doivent être pris en compte.

Autres priorités

- D'autres priorités et préoccupations soulignées par le secteur comprennent:
 - Combattre la perception selon laquelle les archives servent principalement les généalogistes et les historiens.
 - Accroître l'accès et les options d'achat de contenus canadiens et autres contenus publiés dans des formats électroniques et accessibles.
 - Développer un secteur du patrimoine culturel canadien plus compétitif qui explorera les nouveaux formats de numérisation, d'accessibilité et de préservation, et qui contribuera à la recherche numérique à l'échelle mondiale.
 - Créer et soutenir des programmes qui mettent en relation des écrivains, des artistes et d'autres travailleurs culturels avec les communautés, afin de faciliter les initiatives d'apprentissage continu et de réconciliation (par exemple, le Conseil des arts du Canada).
 - Maintenir le tarif spécial des livres de la bibliothèque de Postes Canada pour faciliter les prêts entre bibliothèques, et peut-être étendre ce taux aux libraires canadiens.
 - Fournir un soutien aux organismes sans but lucratif et aux associations qui aident le secteur.

Annexe : Organisations ayant soumis une proposition

Archives gaies du Québec (AGQ)
The ArQuives: Canada's LGBTQ2+ Archives
Association des archivistes du Québec (AAQ) (soumission conjointe avec ACA, CCA, CPTA, RAQ)
Association des bibliothécaires du Québec (ABQLA)
Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)
Association of Canadian Archivists (ACA) (soumission solo et soumission conjointe avec AAQ, CCA, CPTA, RAQ)
Bibliothèque Champlain et Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (BC)
Canadian Association of Research Libraries (CARL)
Canadian Council of Archives (CCA) (soumission solo et soumission conjointe avec AAQ, ACA, CPTA, RAQ)
Canadian Federation of Library Associations-Fédération canadienne des associations de bibliothèque (CFLA-FCAB)
Canadian Research Knowledge Network (CRKN)
Canadian Urban Libraries Council (CULC)
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ)
Council of Provincial and Territorial Archivists, care of Provincial Archives of New Brunswick (CPTA c/o PANB) (soumission solo et soumission conjointe avec AAQ, ACA, CCA, RAQ)
Council of Provincial and Territorial Archivists
Fédération des milieux documentaires (FMD)
Federation of Ontario Public Libraries (FOPL) (soumission conjointe avec OLA)
Institut culturel Avataq
Inuit Tapiriit Kanatami
National Centre for Truth and Reconciliation (NCTR)
Ontario Library Association (OLA) (soumission conjointe avec FOPL)
Provincial Territorial Public Library Council (PTPLC)
Réseau des services d'archives du Québec (RAQ) (soumission conjointe avec AAQ, ACA, CCA, CPTA)
Union of British Columbian Indian Chiefs (UBCIC)

